

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 novembre 2021

Réunion du Conseil Municipal, à la Mairie, lundi 15 novembre 2021 à 19 heures sous la présidence de Madame Laurence Corson, Maire.

Étaient présents : P. Coguen, L. Corson, C. Delisle, F. Hervé, G. Le Baron, B. Le Faou, X. Le Moal, A. Le Plat (pouvoir à A. Thouement et arrivé à 20H07), P. Le Quernec, B. Le Sech, E. Léauté (pouvoir à P. Le Quernec et arrivée à 19H47), A. Thouement.

Étaient absents : P. Basset, A-M Brigant (pouvoir à X. Le Moal), M. Le Guillou (pouvoir à G. Le Baron).

Un secrétaire de séance est nommé en la personne de : A. Thouement.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 4 octobre 2021.
2. Point sur les délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire.
3. Leff Armor communauté - rapport d'activités 2020 des services publics communautaires.
4. Leff Armor communauté - rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable régie.
5. Leff Armor communauté - rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.
6. Leff Armor communauté - rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service public des déchets.
7. Rénovation et sécurisation du mur d'enceinte de l'église - attribution du marché.
8. Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une place polyvalente en centre bourg.
9. Personnel - nouvelles conditions du contrat groupe d'assurance statutaire.
10. Personnel – création d'un emploi permanent.
11. Actualités communautaires.
12. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal du 4 octobre 2021.

Madame le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du 4 octobre 2021.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

2. Point sur les délégations d'attribution du conseil municipal au Maire.

I : Investissement

F : Fonctionnement

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT TTC	DATE
F- Dalles plafond	Calipro	391,90 €	25/10/2021
F- Mousseux fêtes et cérémonies	Groupes	727,20 €	05/11/2021
I- Site internet Mairie - <i>Pris en charge à 100% par le plan de relance de l'Etat</i>	Reflét d'Expression	1.452,60 €	10/11/2021
F- Remplace du groupe hydraulique de bennage	Guingamp Poids Lourds	1 012,66 €	10/11/2021

Suite aux différentes pannes du camion benne des services techniques, une réflexion sur le remplacement ou non du véhicule doit-être engagée. Ce dernier doit dater de 2006 et compte environ 60 000 / 70 000 Km au compteur.

3. Leff Armor communauté - rapport d'activités 2020 des services publics communautaires.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte du rapport d'activités 2020 réalisé par Leff Armor communauté.

Prise d'acte du Conseil : accord à l'unanimité

4. Leff Armor communauté - rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable régie.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable régie transmis par Leff Armor communauté.

Prise d'acte du Conseil : accord à l'unanimité

5. Leff Armor communauté - rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2020 sur le sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) transmis par Leff Armor communauté.

Prise d'acte du Conseil : accord à l'unanimité

6. Leff Armor communauté - rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service public des déchets.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2020 sur le sur le prix et la qualité du service public des déchets transmis par Leff Armor communauté.

Prise d'acte du Conseil : accord à l'unanimité

7. Rénovation et sécurisation du mur d'enceinte de l'église - attribution du marché.

Monsieur Frédéric HERVÉ, adjoint en charge des bâtiments communaux, informe le Conseil Municipal que trois entreprises ont été sollicitées pour la rénovation et sécurisation du mur d'enceinte de l'église.

Le chantier concerne la partie Nord et Est de l'enceinte.

Il rappelle que des travaux avaient déjà été engagés en 2008 sur une partie Sud et Ouest du mur lors du chantier d'aménagement du bourg.

Avec le temps, cette partie du mur d'enceinte de l'église subit des infiltrations d'eau et se dégrade. Les racines des végétaux accentuent la dégradation de l'ouvrage. Il devient donc urgent d'intervenir sur ce dernier afin d'éviter tout risque d'éboulement sur la chaussée.

De plus, ce mur dégradé en pierres apparentes n'est pas suffisamment mis en valeur. Il constitue pourtant un élément primordial du patrimoine communal en centre-bourg.

Pour rappel, un montant de 29.000,00 € est prévu au budget.

La commune avait sollicité une subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

La Préfecture nous indique qu'elle ne nous soutiendra pas financièrement cette année sur ce projet. Le dossier pourra être redéposé en 2022 malgré la signature du devis.

Les travaux comprennent :

pour le chapeau du mur :

- le retrait de l'ancien chapeau en ciment au-dessus du mur en pierre et l'évacuation des gravats ;
- la fourniture et la pose d'un nouveau chapeau type schiste ardoisier (ou option 1 : chapeau granit) ;
- la reprise éventuelle de la maçonnerie du mur ;

pour les parois verticales du mur :

- le nettoyage du mur haute pression (ou option 2 : nettoyage par sablage) ;
- le dégradage des joints ;
- la reprise éventuelle de la maçonnerie (retailer les pierres, renforcer les parties abimées, ...)
- la mise en œuvre des joints à la chaux.

Option 1 : chapeau

Il est demandé :

- une option en granit.

Option 2 : nettoyage du mur

Il est demandé :

- une option pour un nettoyage par sablage.

Résultat de l'ouverture des offres :

	Base	Lavage	Sablage	Chapeau granit	Couverture schiste
BONNARD*	14 329,60 €		/	3 646,80 €	/
LE GOFF	16 407,50 €	/	1 200,00 €	8 990,00 €	6 800,00 €
LUCAS	13 020,00 €	960,00 €	2 400,00 €	10 601,80 €	7 045,50 €

* Il est indiqué que l'offre de l'entreprise Bonnard est anormalement basse (notamment pour la couverture granit), elle contient également une erreur de TVA et l'entreprise n'a pas répondu à l'ensemble du cahier des charges. Cette offre est donc écartée.

Au regard de ces offres, Monsieur Frédéric HERVÉ propose de retenir la formule de base, le lavage ainsi que l'option 1 « chapeau en granit ».

Il est proposé de :

- **RETENIR** la formule de base, le lavage ainsi que l'option 1 « chapeau en granit ».
- **RETENIR** l'offre de la SARL LUCAS pour un montant total de 24.581,80 € HT, soit, 29.498,16 € TTC.
- **DONNER POUVOIR** au Maire ou son représentant de signer tous les actes afférents au marché.

Il est dit que la dépense est inscrite au budget 2021.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

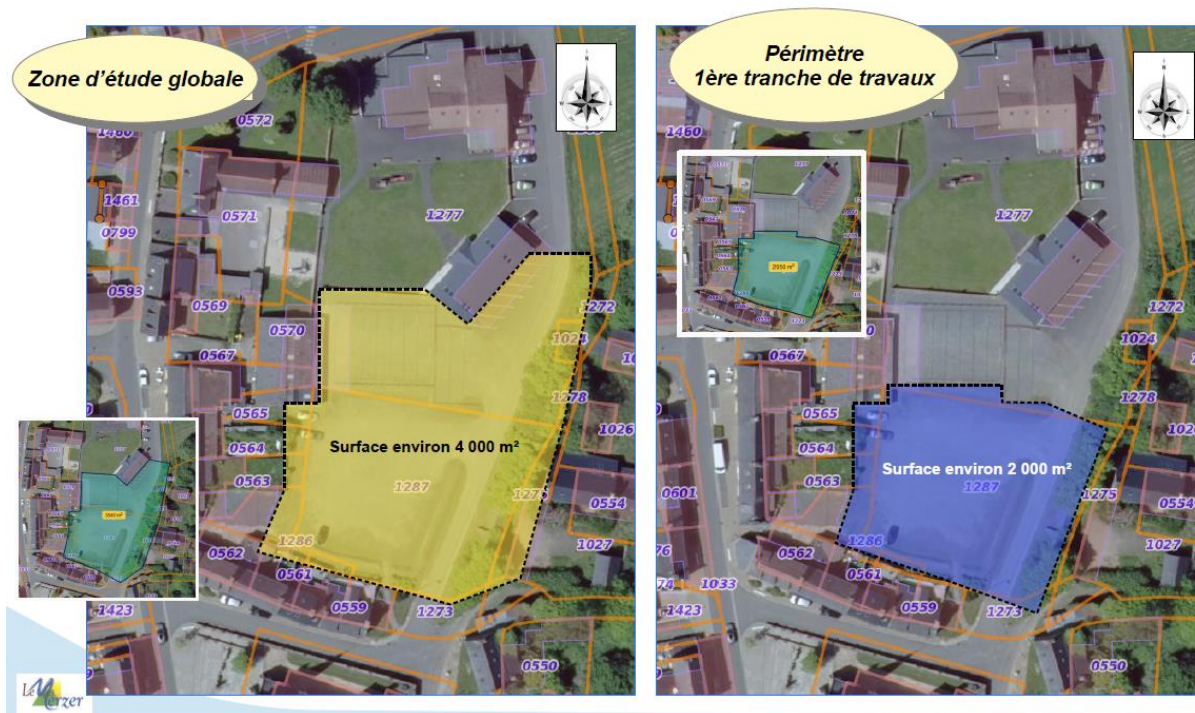
8. Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une place polyvalente en centre bourg.

Madame le Maire indique que comme prévu au budget 2021, l'ADAC 22 a été sollicitée pour étudier la faisabilité de l'aménagement d'une aire de stationnement aux abords de la salle multifonctions et du pôle scolaire.

Les grandes lignes et les contraintes du projet ont été analysées par l'ADAC.

Un budget « travaux » de 160.000,00 € HT a été chiffré pour l'ensemble du projet.

La zone d'étude a été définie telle que présentée ci-dessous.



Il convient de sélectionner un maître d'œuvre afin d'étudier plus précisément ce projet et le réaliser.

Pour pouvoir présenter un dossier de subvention au titre de la DETR en janvier prochain, il nous faut fournir un avant-projet. Au vu du délai contraint, le bureau d'études TECAM de Grâces a été sollicité pour l'obtention d'un devis concernant la maîtrise d'œuvre.

Le résultat de la consultation est le suivant :

MISSION		%	TOTAL HT	TOTAL TTC
EP-ESQ	DIAGNOSTIC – ETUDE PRELIMINAIRES SCENARII ET ESQUISSE	16,67 %	2.250,00 €	2.700,00 €
AVP	AVANT-PROJET (y compris permis d'aménager)	25,93 %	3.500,00 €	4.200,00 €
PRO	PROJET	20,37 %	2.750,00 €	3.300,00 €
ACT	APPELS D'OFFRES ET ASSISTANCE CONTRAT DE TRAVAUX	11,85 %	1.600,00 €	1.920,00 €
DET	DIRECTION ET SUIVI DU CHANTIER	20,00 %	2.700,00 €	3.240,00 €
AOR	ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTIONS	5,19 %	700,00 €	840,00 €
		100,00 %	13.500,00 €	16.200,00 €

Un relevé topographique est également nécessaire pour la réalisation de l'étude. Ainsi, le bureau d'étude TECAM a sollicité un devis de l'entreprise Géomat de Guingamp. Le devis s'élève à 865,00 € HT soit 1.038,00 € TTC.

Il est proposé de :

- **RETENIR** l'offre de maîtrise d'œuvre de la Société SAS TECAM – 11 rue de Kerbost – ZI de Grâce – 22200 GUINGAMP pour un montant total de 13.500,00 € HT, soit, 16.200,00 € TTC.
- **RETENIR** l'offre de relevé topographique de la Société Géomat – 11 rue de Kerbost – ZI de Grâce – 22200 GUINGAMP pour un montant total de 865,00 € HT, soit, 1.038,00 € TTC.

- **DONNER POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant pour signer tous les actes, contrats et documents afférents au marché.

Il est indiqué que la dépense est inscrite au budget primitif 2021.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

9. Personnel - nouvelles conditions du contrat groupe d'assurance statutaire.

Madame le Maire rappelle que la commune adhère depuis le 1^{er} Janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2023 à un contrat d'assurance groupe. Ce contrat garantit notre collectivité contre les risques financiers découlant de nos obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

Dans un courrier du 9 septembre dernier, le CDG 22 nous informait de la résiliation à titre conservatoire de ce contrat et d'une négociation amorcée entre le titulaire du contrat - la Compagnie d'Assurance CNP - et le CDG22.

Pour cette résiliation, l'assureur faisait valoir de très fortes majorations de taux pour l'ensemble des adhérents, motivant sa demande par :

- la crise sanitaire et ses conséquences,
- les récentes et nombreuses évolutions règlementaires,
- la santé financière précaire des compagnies.

La négociation a abouti sur les conditions suivantes qui prendront effet à partir du 1^{er} janvier 2022 :

- Majoration des taux de 15% pour les contrats CNRACL des collectivités ayant moins de 30 agents, avec les répercussions suivantes :

Contrat tous risques	Taux actuel	Taux 2022
Franchise Maladie et Accident : 10 jours	6,25 %	7,19 %

- Maintien du taux IRCANTEC à 0.95%
- Baisse des remboursements d'indemnités journalières à 90% (au lieu de 100%)
- Intégration des récentes évolutions règlementaires dans la couverture assurantielle.

Il est proposé d' :

- **APPROUVER** les taux et prestations renégociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire ;
- **ACTER** la prise d'effet des mesures à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

10. Personnel – création d'un emploi permanent.

Madame le Maire indique que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

En conséquence, Madame le Maire propose de créer un emploi d'agent polyvalent des écoles pour remplacer le temps libéré par un agent à l'école et faire face à un accroissement d'activité sur le temps méridien.

Les caractéristiques de cet emploi sont les suivantes :

Cadre d'emploi : technique

Grade : Adjoint Technique

Temps de travail : non complet (13,53/35^e) soit 13H32 minutes

Emploi : agent polyvalent des écoles

Date d'effet : 1^{er} janvier 2022.

Missions : entretien, surveillance restaurant scolaire et de la cour

Arrivée d'Elena LEAUTE à 19H47.

Il est proposé de :

- **CREER** un emploi permanent à temps non complet d'agent polyvalent des écoles (13,53/35^e) à partir du 1^{er} janvier 2022 sur le grade d'Adjoint Technique,
- **MODIFIER** le tableau des emplois en conséquence,
- **INSCRIRE** les crédits au budget primitif 2022.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

11. Actualités communautaires.

Les élus ayant participé à une commission ou un Conseil Communautaire sont invités à exposer brièvement les informations essentielles de leur cession de travail.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES / CONSEILS COMMUNAUTAIRES	TITULAIRE (t) / SUPPLEANT (s)
Environnement	B. LE SECH (t) / G. LE BARON(s)
- /	

Développement économique et emploi	F. HERVE (t)
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des ateliers de travail sur le contrat de territoire. - Plate-forme numérique à mettre en place. LAC rencontre des difficultés pour recruter un animateur. 	
Enfance, jeunesse, animations et petite enfance	B. LE FAOU (s)
<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des ALSH : globalement positif avec les problématiques suivantes : inscription à 2 jours / alimentation à Blanchardeau / recrutement d'animateurs -> vers un partenariat avec la mission locale pour la formation au BAFA / prise en charge des enfants allergiques ou avec des problèmes de santé / recherche d'autres sites que les écoles pour les vacances scolaires (travaux trop fréquents) / manque d'espace extérieur à Blanchardeau. - Présence d'un représentant de la CAF pour sensibiliser les élus sur la problématique de pénurie d'assistants maternels. 	
Développement culturel	B. LE FAOU (t) / A. LEPLAT (s)
- /	
Développement sportif	A. LEPLAT (t) / F. HERVE (s)
- /	
Urbanisme et habitat	L. CORSON (t) / M. LE GUILLOU (s)
- /	
Coopération décentralisée	P. COCGUEN (t) / B. LE FAOU (s)
- /	
Mobilités	G. LE BARON (t)
<ul style="list-style-type: none"> - Anne-Marie GLEMAREC remplace Pascale ROBERT pour l'animation de cette commission. - Présentation des lois « LOM » / « AOM » et « climat et résilience ». - Réflexion sur la mobilité et les voies douces (peu fréquentes sur le territoire). 	
Patrimoine - Projets communautaires - THD	X. LE MOAL (t) / B. LE SECH (s)
- /	
Insertion par l'activité économique	P. LE QUERNEC (t) / A. THOUEMENT (s)
- /	
CLECT	L. CORSON (t) / P. COCGUEN (s)
- /	
Conseil d'exploitation eau et assainissement	X. LE MOAL (t)
<ul style="list-style-type: none"> - Réunion le 28/10/2021 : eau potable : l'intégration des derniers syndicats d'eau à LAC se poursuit. Assainissement : point sur l'état des stations. La station de Le Merzer est non conforme : des travaux sont programmés en 2022 / l'étude d'incidence est en cours. 	
CA Office de tourisme	L. CORSON (t)
<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de la création de la SPL (Société Publique Locale) afin de pouvoir ouvrir la boutique. 	
Conseil communautaire	L. CORSON (t) et F. HERVE (t)
<ul style="list-style-type: none"> - 26 octobre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • SPANC : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public • Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés : document de planification qui doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué au moins tous les 6 ans. • Prolongation du Pass Commerce et Artisanat et des mesures temporaires COVID jusqu'au 30.06.2023. • Validation de 5 demandes de subventions dans le cadre du dispositif Pass Commerce et Artisanat. • Convention signée entre LAC et l'EPIDE de Coat An Doc'h dans le cadre du parcours citoyen pour mener des actions de sensibilisation aux cérémonies mémorielles et d'entretien des monuments et sites mémoriels. • Approbation de la convention cadre 2022/2025 avec Foncier de Bretagne. 	

- Prescription de la révision du PLUiH pour se mettre, entre autres, en conformité avec le SCOT approuvé le 08.07.2021.
 - Gestion locative des logements sociaux intercommunaux (21+3 en 2022) confiée à SOLIHA.
 - Mise en place d'une Coopérative Jeunesse de Service pour l'été 2022 à destination des jeunes de 16 à 18 ans. Objectifs : développer l'engagement des jeunes, sensibiliser à l'entrepreneuriat collectif et valoriser les initiatives des jeunes.
- 9 novembre 2021 :
- Délégation du droit de préemption urbain à la commune de Lanvollon sur les parcelles de l'ancien LIDL : vote négatif (53 votants : 2 abstentions, 26 pour et 27 contre).

Arrivée d'Alexandre LE PLAT à 20H07.

12. Questions diverses.

- a) Cérémonie des vœux le vendredi 21 janvier 2022 à 18H30.
- b) Un arbre a été cassé en centre bourg lors d'un accident de voiture. Une procédure est en cours avec l'assurance afin d'obtenir réparation suite aux dégâts.
- c) Assainissement : des tests de perméabilité sont en cours au Vergren sur un terrain communal dans l'optique des travaux du nouveau système épuratoire.
- d) Retours positifs sur le repas des aînés.

**Séance levée à 20H18
La secrétaire de séance,
Aurélie THOUMENT.**